

SESSION 2015

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Toutes spécialités

BREVET DES MÉTIERS D'ART
Toutes spécialités

ÉPREUVE DE FRANÇAIS

(L'usage du dictionnaire et de la calculatrice est interdit)

Coefficient : 2,5

Durée : 2h30

Éléments de correction

Évaluation des compétences de lecture

(10 points)

Présentation du corpus

La longueur attendue est incitative. Néanmoins, une bonne réponse ne peut excéder 7 - 8 lignes. Présenter le corpus n'équivaut pas à présenter chaque texte du corpus.

Question n° 1 : Présentez en trois à six lignes le corpus en dégagant son unité. (3 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

Le corpus présente deux discours aux accents patriotiques d'un cadre militaire, debout face à un groupe de jeunes gens, dans un contexte grave (la guerre, des funérailles).

Analyse et interprétation

Les réponses attendues supposent obligatoirement une démarche analytique, implicite du candidat (prise en compte de la question, proposition de réponse personnelle, relevé de procédés d'écriture impérativement associés au sens).

Question n°2 : Texte 1. Expliquez ce qui rend le discours du Général de Gaulle encore plus efficace à travers le témoignage et les commentaires du narrateur. (3 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

Le candidat pourra dans un premier temps évoquer l'efficacité du style oratoire que le narrateur apprécie. De Gaulle fait du 14 juillet, symbole de la nation et de l'unité de la France, le sujet de la majorité des phrases qui composent son discours. Ses paroles sont faites de phrases le plus souvent courtes, compréhensibles par tous, d'apparence simple, l'intervention du général de Gaulle utilise pourtant toutes les ressources verbales pour pousser l'auditoire à le suivre dans son combat. On peut citer, au fil du texte :

- l'utilisation fréquente pour les verbes conjugués de la première personne du pluriel pour donner un sentiment d'unité dans l'action (« *Refusons* ») et la certitude de la victoire finale (« *nous savons* », « *nous sommes sûrs* ») ;
- les choix de construction du discours pour donner de la force à la démonstration : chiasme de la première phrase (symbole... pour / pour... symbole), reprise anaphorique de la préposition (Dans), parallélisme de construction (Dans la ..., car...)

- la confrontation du passé simple (fait achevé dans un passé révolu) et du futur, à partir d'un même verbe (« *permirent* », « *permettront* »), renforcée par l'opposition des déictiques (« *hier* », « *aujourd'hui* »), pour dire la foi en l'avenir et la certitude de la victoire ;
- la reprise du verbe « *refuser* », le jeu sur les sonorités (« *Refusons l'affliction et la résignation* ») pour marteler la détermination des combattants de la France libre ;
- l'impératif (« *Refusons* ») pour pousser à l'action ;
- des formules et mots forts (« *Au fond de notre abaissement* ») pour faire réagir ;
- des précisions (« *la France, la vraie France* ») pour légitimer l'action ;
- la minimalisation de la défaite par le rejet du mot attendu (« *bataille perdue* » à la place de guerre perdue), par l'emploi du déterminant indéfini (« *une capitulation signée* ») ...

Mais, on attend surtout du candidat qu'il repère, prenne en compte et analyse « *ce qui rend le discours du général de Gaulle encore plus efficace* » et qu'il saisisse les enjeux de la mise en scène de la parole :

- le refus des effets de voix (« *les "trémolos" de banquet* ») ;
- la posture du général, debout, au premier rang, entouré des officiers, face à une assemblée de soldats à qui il a demandé de s'asseoir ;
- le retrait d'un des éléments constitutifs du soldat français (« *nu-tête* »), en usage dans les cérémonies ;
- le regard qui s'adresse à chacun ;
- l'attitude générale (« *il me paraît plus humain, métamorphosé* ») ;
- le décalage entre la gravité de la situation et la solennité du discours, et le lieu et le contexte dans lequel s'inscrit ce discours (une séance de cinéma dans l'intimité d'un "*théâtre rococo*", "*une matinée récréative*").

La mise en retrait de la mise en scène ne signifie pas pour autant parole sans spectacle. Le général de Gaulle fait le choix de la sobriété, de la simplicité, d'une adresse à chacun pour fédérer autour de lui les combattants de la France libre (« *nous sommes dévoués à une cause que, seuls, nous avons choisie. Désormais, il l'incarne pour nous.* »). Aux yeux du narrateur et de ses camarades, leur chef gagne en humanité, leur paraît plus proche (« *nous sommes davantage ses enfants que ses soldats* », « *bienveillance paternelle* »). Et les applaudissements, « *les premiers, à son égard* », prouvent que les ressorts de la communication verbale et non verbale ont été efficaces.

Question n° 3 : Textes 1 et 2. En quoi les discours et leurs mises en scènes diffèrent ils ? (4 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

On attend du candidat une réponse qui prenne en compte à la fois les paroles et les éléments qui s'offrent au regard, une mise en relation des textes qui fasse émerger les différences tant au niveau de la mise en œuvre du spectacle de la parole militaire que de sa réception, et une évaluation des effets induits.

- Le rôle des narrateurs dans l'appréciation des paroles en spectacle et de leurs différences : l'un traduit le respect que lui et ses camarades portent à l'orateur ; l'autre, par des touches sarcastiques, le mépris ou tout au moins l'antipathie, que le personnage, ses paroles et leur mise en situation inspirent aux cadets : « *ils devinaient son visage de cérémonie* », « *le ventre magnifique* », « *Le colonel tenait ses mains croisées sur son ventre ; sa lèvre inférieure, en avançant, cachait sa lèvre supérieure et ses paupières étaient à demi fermées : c'était là l'expression réservée aux événements graves.* »
- Les deux discours et mises en scène s'opposent largement. Ils diffèrent par le contexte dans lequel ils s'inscrivent et le résultat obtenu, davantage que par l'enjeu visé
- Le narrateur met à la disposition du lecteur les paroles fortes du général de Gaulle dont il « *commence d'apprécier (le) style oratoire* » et dont « *certaines formules d'une grandeur tragique* » « *l'impressionnent* » ;
- À l'inverse du texte 1, le désintéret des cadets est montré dans le texte 2 par le caractère convenu du discours rebattu du colonel, sa grandiloquence, le caractère hyperbolique et les clichés de son discours
- L'opposition ne se limite pas aux paroles. Le regard par exemple est emblématique de cette opposition : satisfait et orgueilleux d'un côté, paternel et bienveillant de l'autre. Autant le général de Gaulle présente, derrière son personnage autoritaire et sévère, un visage inattendu, plus humain, moins distant, autant le colonel en même temps qu'il propose une communication sans surprise, adopte une posture prévisible, ridicule, conforme à celle que les cadets attendent de lui et qui le met à distance d'eux.
- Le discours public confirme et amplifie les défauts physiques et moraux du colonel tandis qu'il métamorphose positivement le général. De Gaulle paraît plus proche de ses hommes : station assise inhabituelle des troupes au moment du discours, position debout « *protectrice* » du général, regard personnalisé qui s'adresse à chacun, retrait de l'un des attributs du chef, le képi. Tout au contraire, dans le texte 2, le cadre dans lequel se déroule la cérémonie respecte les codes habituels tant pour la posture du chef que pour celle des cadets (« *ils se mirent au garde-à-vous* »).

Évaluation des compétences d'écriture

(10 points)

Selon vous, la mise en spectacle de la parole peut-elle à la fois servir et nuire à l'efficacité d'un discours ?

Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté d'une quarantaine de lignes, en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles.

L'ouverture de la question « selon vous » est importante. Le candidat est invité à répondre personnellement en utilisant ses lectures personnelles, ses connaissances personnelles ; son point de vue, s'il est argumenté, est recevable.

On attend du candidat qu'il utilise, dans son argumentation, les textes du corpus et une lecture personnelle au moins. C'est le niveau attendu en classe de terminale.

Dans la mesure où le sujet appelle à mobiliser des connaissances personnelles, il n'y a pas à sanctionner des candidats qui se réfèrent à d'autres objets d'étude de terminale, première, ou de seconde dans leur argumentation.

Lecture-culture/utilisation des connaissances (3 points) - Utilisation des textes et documents du corpus - Utilisation d'une lecture au moins de l'année - Utilisation de connaissances personnelles (cours d'histoire, film, actualité, exposition ...) Donc les attentes du libellé sont respectées et la compétence validée	OUI - NON OUI - NON OUI - NON OUI - NON
Argumentation (4 points) - Affirmation d'un point de vue personnel - Construction cohérente de la réponse - Prise en compte des deux directions présentes dans la question posée. Donc l'argumentation est recevable et la compétence validée	OUI - NON OUI - NON OUI - NON OUI - NON
Expression (3 points) - La structure des phrases est globalement correcte - L'orthographe est globalement correcte - Le lexique utilisé est globalement approprié et précis Donc le lecteur comprend le texte produit sans effort particulier	OUI - NON OUI - NON OUI - NON OUI - NON